

"DEJEUNER, DINER, SOUPER" : QUELQUES NOTES DE LECTURE

François Sigaut  
Centre de Recherches Historiques

Comme, j'imagine, tous les Français de mon âge (je suis né en 1940), j'ai appris à l'école que l'usage correct était de "déjeuner" à midi et de "dîner" le soir. Mais je n'avais pas à aller loin de chez mes parents pour rencontrer des gens qui "dînaient" à midi et qui "soupaient" le soir. Il y en avait même, si je me souviens bien, qui "allaient à la soupe" aussi bien à midi que le soir. Le thème de cette table ronde m'a incité à aller voir de plus près ce que cachait cette petite contradiction. Naturellement, j'eus vite fait de m'apercevoir qu'elle cachait des problèmes assez vastes et assez importants pour qu'il ne me soit pas possible d'en faire le tour dans le temps assez réduit dont je disposais pour cette recherche. Heureusement, deux collègues, J.-L. Flandrin et A. Martin-Fugier, ont aussi abordé la question avec plus de compétence et d'érudition que je n'en ai pour leurs périodes respectives, ce qui me permet de renvoyer à leurs contributions. Heureusement encore, une bonne partie du travail a été faite depuis longtemps par des érudits dont le plus célèbre est Legrand d'Aussy, et c'est essentiellement en notes de lecture tirées de leurs ouvrages que ma propre contribution va consister.

Dans l'état ordinaire, nous dit Legrand d'Aussy (1815, 3: 307-310), deux repas quotidiens suffisent; mais il en faut quatre pour le laboureur, l'homme de peine et de fatigue, les femmes et les enfants, voire les vieillards :

Telle a été, de tout temps, la façon de vivre des gens de travail; et telle est aujourd'hui encore celle des Paveurs, des Maçons, Tailleurs de pierres et autres qui, selon l'ancien usage, dînent toujours à neuf heures du matin. Mais ce qui nous étonnera davantage, c'est que cette coutume a été pendant bien des siècles, à peu de choses près, celle de toute la Nation. On dînoit à dix heures; le soir, on soupoit à quatre; et dans les beaux jours, les gens aisés profitoient du reste de la

soirée pour faire une légère promenade qui aide la digestion. Après souper, environ entre quatre et cinq, nous allâmes avec le Roy chasser au parcq; voilà ce qu'on lit dans une lettre de Caulieu, année 1510, insérée parmi celles de Louis XII.

Peu après cependant on retarda jusqu'à onze heures le moment de dîner; et c'est l'usage qu'observoient les Collèges, les Communautés, les Maisons religieuses avant leur suppression. Au XVIIe siècle, on soupoit dans les villes à sept heures. Gontier se plaignoit déjà de ce retard; et il citoit l'ancien proverbe :

Lever à six, disner à dix,  
Souper à six, coucher à dix,  
Fait vivre l'homme dix fois dix.

Au XVIIe, nouveau retard : on dîne vers midi à la ville (Boileau), et le roi en fait autant. Mais à la cour, nouveau changement. Louis XIV dîne en public, mais seul, et les courtisans qui assistent à son repas vont donc dîner une heure plus tard. Et au début du XVIIIe, la coutume de dîner à une heure est établie chez les gens de qualité.

Insensiblement, pour la commodité des gens d'affaires, pour favoriser la paresse et la toilette des dames, on retarda jusqu'à deux. Déjà cet usage subsistoit dans un certain nombre de maisons, vers 1750; mais aussi c'étoit le retard le plus considérable que l'on connût. En 1782, c'étoit une diligence infiniment rare. Presque partout, il étoit près de trois heures, et en beaucoup d'endroits même il en étoit près de quatre, quand on dînoit.

Tous ces changements ont dû influencer sur le souper, en le rejetant plus avant dans la nuit. Dans la plupart des maisons, vers 1780, on ne se mettoit à table qu'à dix heures, et dans d'autres qu'à onze.

Legrand d'Aussy s'étoit arrêté là, ayant publié son ouvrage en 178 . Dans l'édition de 1815, l'éditeur J.B.B. de Roquefort indique en note l'apparition vers 1800 de la coutume anglaise du "déjeuner à la fourchette" vers midi, avec dîner à sept; mais les marchands et les employés continuaient à dîner à cinq heures. Il ajoute :

Maintenant les soupers ne sont plus d'usage dans la bonne société, si ce n'est lorsqu'on donne des bals; et dans cette circonstance on donne aux invités un ambigue avec des potages. Quelques commerçants obligés par état de dîner de bonne heure ont conservé l'habitude de manger le soir. Mais le nombre en est infiniment petit.

Et cela continue. L'auteur anonyme (A.C.) d'une suite à l'oeuvre de Legrand d'Aussy, publiée en 1826, nous propose une explication à ce bond de trois-quatre heures à sept-huit heures effectué par le dîner pendant la révolution et l'empire, et nous en donne quel-

ques conséquences :

Le nombre, l'heure des repas, ainsi que la qualité des mets, tout a changé depuis plus de quarante ans. Autrefois on déjeunait, on dînait, on goûtait et on soupait...

Mais sous l'assemblée constituante, comme les députés se contentaient d'un frugal déjeuner avant d'entrer dans le lieu de leurs séances, et qu'ils n'en sortaient au plus tôt qu'à cinq heures, il fallut bien que le dîner fût retardé jusqu'après leur sortie.

Voici donc qu'apparaît le déjeuner (Legrand d'Aussy ne nous en avait pas parlé). Et comme le dîner des députés est retardé après cinq heures, celui des ministres, des fonctionnaires, etc., l'est aussi. Tous ces gens prennent donc l'habitude de retarder leur déjeuner, qui se prend désormais à onze heures, puis à midi, et en même temps devient plus substantiel; seules quelques maisons restent fidèles à l'usage du café. Quant au souper, qui avant la révolution se prenait entre dix heures et minuit, après le spectacle, et qui était le temps des réceptions et des visites, il disparaît vers 1792. A la fois pour des raisons politiques, souper étant une marque d'appartenance à l'aristocratie, et pour des raisons d'horaires :

D'ailleurs, l'heure des spectacles ayant été reculée par celle des dîners, il ne fut plus possible de se mettre à table avant onze heures du soir : ce qui rompit presque toutes les sociétés qui s'assemblaient à dix.

[...]

Aujourd'hui, on fait généralement à Paris deux déjeûners, le premier à neuf heures, avec du chocolat ou du café, et le second entre midi et une heure, avec des viandes chaudes ou froides, qu'on fait quelquefois précéder d'un certain nombre d'huitres, quand c'est la saison, ou d'anchois et de sardines. On appelle ce déjeûner, déjeûner à la fourchette. Il pourrait passer dans plusieurs maisons pour un véritable dîner, s'il s'y trouvait un potage et des entrées...

Le dîner a, pour ainsi dire, remplacé le souper. Il est assez plaisant d'entendre des personnes, qui se mettent à table à huit ou neuf heures du soir, dire qu'elles vont dîner.

L'évocation des huitres suffit à caractériser les classes sociales concernées, mais il est bien clair depuis le début que tout ce processus se situe exclusivement à l'intérieur des hautes classes parisiennes. L'intéressant, ici, est que dès 1825, la boucle est bouclée. Le dîner a pris la place de l'ancien souper, lequel, rejeté tard dans la nuit, n'est plus pratiqué que par les gens du spectacle

et les débauchés, le demi-monde et la bohème. (Il n'en est resté que la tradition de la soupe à l'oignon dans l'ancien quartier des Halles.) Le déjeuner a pris la place de l'ancien dîner, on l'appelle "déjeuner à la fourchette" pour le distinguer du "premier déjeuner" du matin, on l'appellera aussi "déjeuner dinatoire", appellation moquée parce que bourgeoise et qui disparaîtra comme l'autre pour faire place au "déjeuner" tout court d'aujourd'hui. Quant au "premier déjeuner", il deviendra "petit déjeuner" à une date que je ne connais pas, mais qui est sans doute postérieure à 1860, car on n'en trouve pas trace dans le Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle de Pierre Larousse (lettre D).

Quelques notes extraites de ce premier et inépuisable Larousse vont compléter cette histoire.

Le premier déjeuner, y lit-on, est une "collation légère... dont n'usent guère que les femmes, les enfants et les vieillards". Il suit immédiatement le lever. Il consiste en une tasse de lait, un bol de café, de thé ou de chocolat "dans lequel on a cassé une rôtie. Son usage s'est surtout conservé en province. A Paris, les cafés ont encore un certain nombre de clients habitués à ce régime..."

Le second déjeuner, vers midi, est une habitude définitivement adoptée. Et

... il n'est guère de café en renom qui n'annonce à présent sur sa devanture : Déjeuners à la fourchette, car tel est le nom générique qu'on donne, le plus souvent, à ce repas que prend l'homme du monde aussi bien que l'homme d'affaires, à l'heure où commence pour tous la vie bruyante, fiévreuse et occupée de Paris. Les crémeries elles-mêmes, ces modestes établissements à l'usage des petites bourses, ont leurs déjeuners à la fourchette aussi bien que leurs déjeuners à la tasse.

Quant au dîner ou dîné, que P. Larousse définit comme "le principal repas de la journée" :

Aujourd'hui, il n'y a guère pour le dîner d'heure parfaitement déterminée; chacun en cela suit son goût et son tempérament; mais l'on peut dire que, dans les grandes villes, on dîne habituellement à cinq heures; certaines villes de la province, en Normandie par exemple, ont conservé le dîner de midi à deux heures [ ? ], comme dans les collèges, communautés et maisons religieuses.

A l'article Souper enfin, après un éloge dithyrambique des soupers du XVIIIe siècle, "lieux de la conversation et du déploiement de l'esprit français", où il n'y avait pas d'inégalités sociales parce que seul l'esprit comptait, P. Larousse conclut

avec morosité :

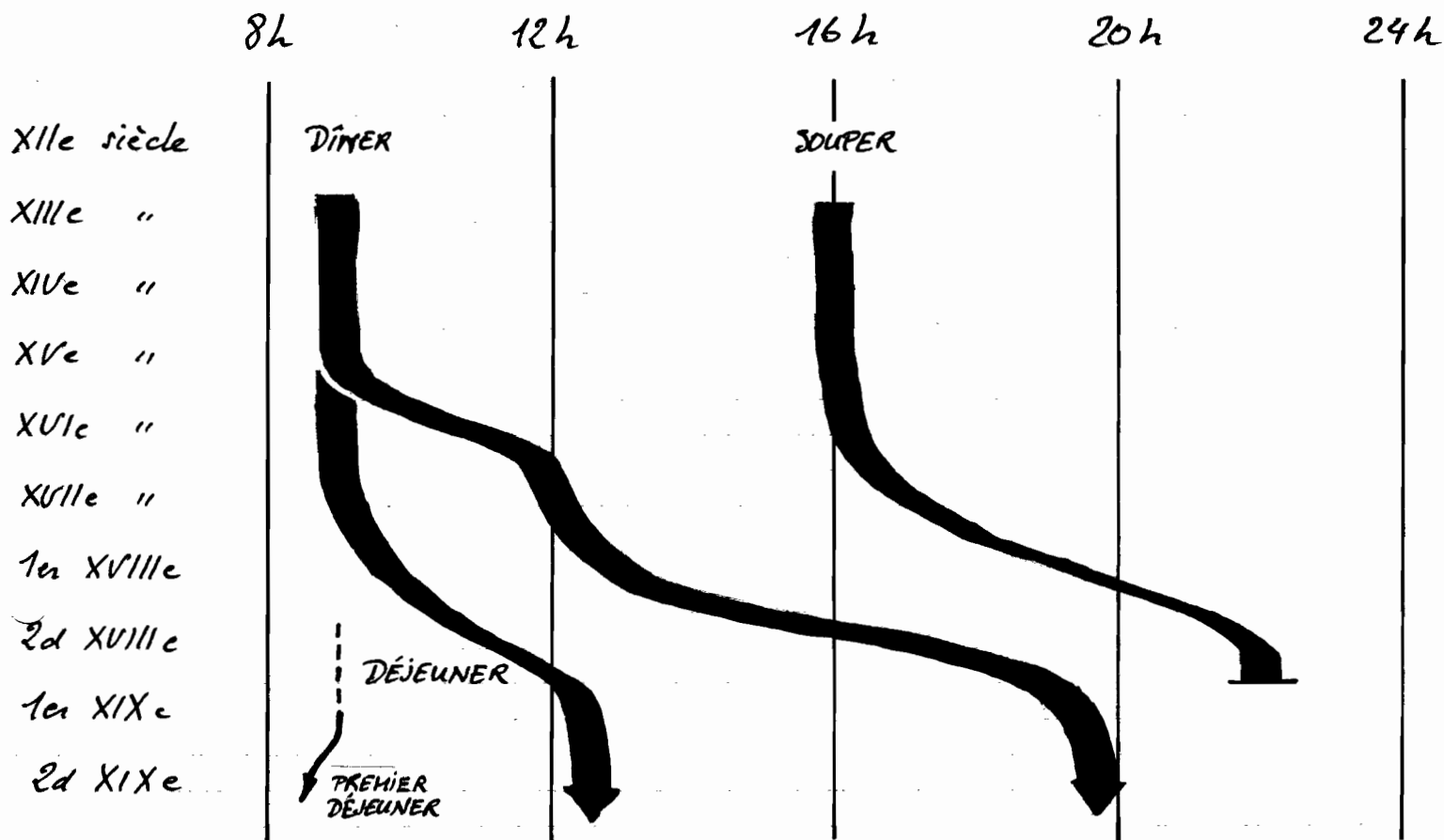
Les soupers d'aujourd'hui n'ont ordinairement pour convives qu'un personnel de jouisseurs et de femmes faciles.

Tous ces textes sont parsemés d'allusions qui sont autant de questions. Qu'était-ce qu'un ambigu ? Qu'était-ce que ces crémeries où on déjeunait ? Mais pour le problème qui nous occupe, ils sont clairs. Et si l'heure du dîner, contrairement à toute l'évolution antérieure, semble avancée en 1860 (cinq heures) par rapport à 1825 (huit ou neuf heures), c'est presque certainement parce que P. Larousse n'avait pas en vue une classe sociale aussi étroitement délimitée que son prédécesseur. La bourgeoisie était évidemment en retard (c'est-à-dire, pour ses horaires, en avance) sur le grand monde. Quant au peuple, tout cela ne le concernait guère, sans doute; en 1860, les maçons continuent à déjeuner à neuf heures, à dîner à deux heures et à souper à sept ou huit (Larousse).

J'ajouterai que pour apprécier la véritable réalité de ces horaires, pour les comparer aux nôtres notamment, il faut prendre garde qu'on vivait autrefois à l'heure solaire, qui est en retard d'une heure en hiver et de deux heures en été sur la nôtre. Nous déjeunons vers une heure, et nous dînons vers huit ou neuf heures, un horaire sanctionné par les Journaux télévisés. Mais c'est un horaire légal; au soleil, nous déjeunons à onze heures en été et à midi en hiver, et nous dînons à six-sept heures ou à sept-huit heures. Cette avance de l'horaire légal sur l'horaire solaire, en été surtout, est justifié par les économies d'énergie. Il n'est pas certain qu'aujourd'hui, ces économies soient bien réelles. Ce qui est sûr par contre, c'est que le décalage vers le soir et la nuit des horaires de la vie mondaine d'autrefois devait coûter des fortunes en éclairage. C'est en tous cas une question qui se pose.

Une autre question se pose : qu'en était-il dans les autres pays européens ? Le retardement pluriséculaire des heures des repas est-il un phénomène propre à la France, ou le retrouve-t-on ailleurs ? Et si on le retrouve ailleurs, est-il d'origine française ou autre ? Il est bien connu qu'au XVIIIe siècle, tous les milieux de Cour européens vivaient au diapason du goût français,<sup>1</sup> mais cela

# L'ÉVOLUTION DES HORAIRES DES REPAS DEPUIS LE MOYEN ÂGE



ne nous donne pas la réponse. Pour les pays de langue allemande, le dictionnaire ne nous aide pas : les termes Frühstück, Mittagessen et Abendessen sont désespérément anhistoriques ! Pour l'Angleterre par contre, les notices Luncheon et Dinner de l'Oxford English Dictionary (éd. de 1989) nous dépeignent une situation un peu indécise, qui n'est pas sans rappeler le siècle dernier chez nous :

Luncheon. Originally, a slight repast taken between two of the ordinary meal-times, esp. between breakfast and midday dinner. The word retains this original application with those who use dinner as the name of the midday meal; with those who 'dine' in the evening, luncheon denotes a meal (understood to be less substantial and less ceremonious than dinner) taken usually in the early afternoon.

Dinner. The chief meal of the day, eaten originally, and still by the majority of people, about the middle of the day, but now, by the professional and fashionable classes, usually in the evening; particularly, a formally arranged meal of various courses; a repast given publicly in honour of some one, or to celebrate some event.

Je dois avouer que ces définitions me laissent un peu insatisfait. Elles me paraissent "old-fashioned", et je me demande si elles n'ont pas été tout simplement reprises de l'ancienne édition. Il me semble en particulier que "lunch" est aujourd'hui beaucoup plus usuel que "luncheon". Leur étymologie est considérée comme indéterminée, ce qui est assez étrange lorsqu'on lit dans l'O.E.D. que la première mention du mot "lunch" se trouve dans un dictionnaire espagnol-anglais (Percivall) de 1591, pour traduire l'esp. "Lonja de tocino" ("a lunch of bacon"), ce qui fait immédiatement penser au fr. "longe", attesté depuis 1175 (Robert) dans le sens de "moitié de l'échine du veau ou du chevreuil depuis le bas de l'épaule jusqu'à la queue". Le plus souvent, les linguistes ont des raisons tout à fait décisives pour rejeter ce genre d'étymologies évidentes pour les profanes. En l'occurrence tout de même, on aimerait en savoir davantage.

Ce petit problème étymologique était hors sujet, mais il y en a un autre qui nous y ramène, c'est l'étymologie de "déjeuner" et de "dîner" (celle de "souper" ne nous apprend rien de plus). Les deux mots ont la même origine, un bas-latin \*disjejunare, devenu \*disjunare. Mais ils en dérivent par deux voies différentes, la

forme °disjuno ayant donné desjun, la forme °disjunatis ayant donné disnez (Wartburg). Disnez apparaît dès le XI<sup>e</sup> siècle, desjuner un peu plus tard. Les deux termes restent longtemps synonymes, quoique disner soit le plus important. Puis lorsque le dîner se déplace vers la fin de la matinée, le terme déjeuner, où le sens originel "rompre le jeûne" était resté transparent, se spécialise pour désigner le premier repas pris en début de matinée. D'après von Wartburg, c'est en 1538 que ce sens spécialisé est attesté pour la première fois.

Le Französisch Etymologisches Wörterbuch a aussi l'intérêt de nous donner quelques renseignements d'ordre géographique. Ainsi, déjeuner est un terme propre à la France du Nord, qui ne sera emprunté dans le Midi qu'après sa séparation de sens d'avec dîner, c'est-à-dire après le début du XVI<sup>e</sup> siècle. Dans une partie de la Lorraine, par contre, déjeuner désigne le repas de midi, sans qu'on sache si cela a ou non quelque chose à voir avec le phénomène parisien. Enfin, le terme dîner a conservé son sens primitif de "petit déjeuner" dans plusieurs dialectes franco-provençaux.

Les horaires et le contenu des repas dans les campagnes sont la grande inconnue de cette histoire. L'érudition classique ne semble pas s'y être intéressée. Les documents ne manquent pas pourtant, je pense par exemple à des recueils d'Usages Locaux publiés en grand nombre à partir de 1845 (Stein 1907), dans lesquels il n'est pas rare de trouver des indications sur les repas des ouvriers, lorsque ceux-ci étaient nourris. L'évolution, s'il y en a eu une, a dû être complètement différente, car c'était la saison qui commandait le nombre de repas nécessaire, en fonction de la longueur des journées et de la nature des travaux. Mais je dois m'arrêter ici sur un constat d'ignorance.

La conclusion qui s'impose, me semble-t-il, c'est que jusqu'à la fin du siècle dernier, et peut-être jusqu'à la guerre de 1914-1918, chaque classe sociale, et peut-être chaque "maison" (un terme qui revient souvent dans les sources) avait ses usages propres. On a l'impression d'une juxtaposition de tribus, qui, à l'inverse de ce qui se passe en Afrique (je simplifie !), parleraient la même langue, mais différeraient par tout le reste, et principalement



par la culture matérielle. Par rapport à la société que nous connaissons aujourd'hui, cette impression est celle d'un exotisme complet. Il y a manifestement une ethnographie à faire de cette société-là, qui du reste est déjà largement commencée...

### Références

- A.C.  
1826 Vie publique et privée des Français à la ville, à la cour et dans les provinces, depuis la mort de Louis XV jusqu'au commencement du règne de Charles X, inclusivement, pour faire suite à La vie privée des Français, par Legrand d'Aussy. Paris, Mlle Sigault Libraire, 2 vol.
- LAROUSSE, Pierre  
(1852- ) Grand dictionnaire universel du XIXe siècle. SIND.  
(Articles "Déjeuner", "Dîner", "Souper".)
- LEGRAND D'AUSSY  
1815 Histoire de la vie privée des Français, depuis l'origine de la nation jusqu'à nos jours. Nouvelle édition ... par J.B.B. de Roquefort. Paris, Laurent-Beaupré, 3 vol.
- Oxford English Dictionary  
1989 (Articles "Dinner", "Lunch", "Luncheon" et "Supper".)
- STEIN  
1907 Bibliographie des Usages Locaux parus en application de la circulaire du 26 juillet 1844, Bibliographie moderne, 11: 244- et 385-.
- WARTBURG, Walter von  
1934, 1966 Französisch etymologisches Wörterbuch. (Articles "Disjejunare", vol. 3, et "Suppa", vol. 17.)

7. 01. 90

## NOTE

<sup>1</sup> En Russie par exemple, où une partie de l'aristocratie était largement francisée au siècle dernier, D. Mackenzie Wallace nous donne l'horaire quotidien des propriétaires fonciers vivant sur leurs terres dans les années 1870. Le propriétaire "de l'ancienne école" prend son thé vers neuf heures du matin. Le dîner est annoncé vers une heure, c'est "le grand évènement du jour", il est suivi d'une sieste qui dure deux heures, au relevé de laquelle, soit vers quatre ou cinq heures, nouveau thé. On soupe le soir, à une heure non précisée. (Il s'agit d'un horaire d'été.) Quant au propriétaire "de la nouvelle école", il déjeûne [en français dans le texte] à midi et dîne à cinq heures. C'est à peu près l'horaire des classes dirigeantes parisiennes à la fin du XVIIIe siècle et celui de la bourgeoisie de la seconde moitié du XIXe. (Wallace 1881: 233-236 et 255.)

D. Mackenzie WALLACE

1881

Russia. New York, Henry Holt & Co.

Envoyé à F. Sabban  
le 5-12-90